

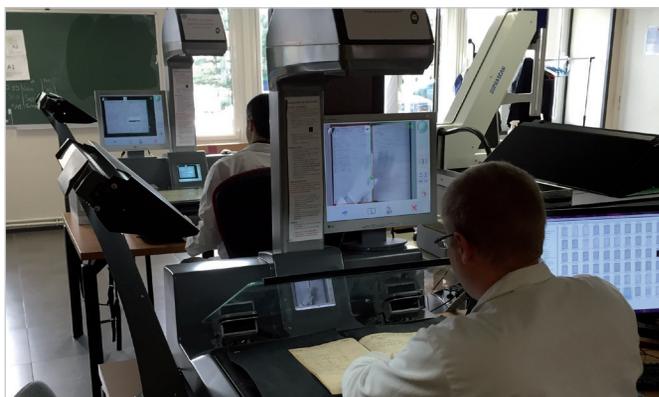
Bien numériser les fonds patrimoniaux

CADN, spécialiste hexagonal de l'archivage et de la numérisation, se distingue par son expertise dans la numérisation des fonds patrimoniaux les plus précieux.

Créée en 1987 à Dunkerque, la société CADN (anciennement appelée Centre d'Archives Du Nord) s'est rapidement imposée comme l'un des principaux spécialistes français de l'archivage papier, en mesure de proposer aux entreprises et aux administrations des services externalisés de gestion et de conservation de tous types d'archives courantes ou intermédiaires. Dix ans plus tard, en 1997, CADN fait une nouvelle fois figure de pionnier en devenant l'un des premiers tiers archiveurs « papier » à se lancer dans la numérisation de masse et la numérisation patrimoniale. Avec succès : ce spécialiste de la conservation est en effet aujourd'hui devenu le partenaire privilégié de nombreuses entreprises et institutions hexagonales (la Bibliothèque nationale de France, de nombreux services d'archives départementales, de nombreuses bibliothèques, des musées, des écoles...) pour la numérisation de fonds patrimoniaux incluant des ouvrages, des registres, des monographies, des photos ou des microformes...

Traitement sécurisé des supports anciens

Les atouts de CADN : « *Le conseil, les savoir-faire techniques et la qualité des services* », résume Denis Charlon, son directeur général. À la pérennité et aux compétences « *historiques* » de l'entreprise dans la conservation des supports papier (avec une procédure d'agrément en cours sur les archives publiques physiques)



CADN, partenaire privilégié de nombreuses entreprises et institutions pour la numérisation de fonds patrimoniaux

s'ajoutent en effet désormais un savoir-faire reconnu dans le transport et le traitement des supports anciens les plus diversifiés (ouvrages reliés, registres, liasses, plans techniques, affiches, médailles, sceaux, textiles...), en passant par leur indexation (manuelle ou par vidéocodage, ajout d'un code à barres ou catalogage...).



Numérisation par des spécialistes formés.

Avant le démarrage de chaque prestation, les consultants archivistes de CADN – à la pointe sur tous les sujets ayant trait à la conservation des documents – se chargent de mener des missions d'audit des fonds à numériser et d'aiguiller les clients vers les solutions les plus adaptées pour leurs besoins.

Pour ne pas risquer de mettre en péril le patrimoine de l'entreprise, la numérisation des fonds patrimoniaux est ensuite effectuée en interne, le plus souvent sur des scanners manuels, par des spécialistes formés. Les données scannées doivent en effet être enrichies, converties et océrisées (c'est-à-dire transformées en fichiers textes via un logiciel de reconnaissance optique de caractères) dans les règles de l'art. Et ce, afin de faciliter les possibilités d'indexation et de recherche par l'intermédiaire des moteurs internes et/ou externes.

Car le plus souvent, le but n'est pas seulement d'assurer l'archivage électronique des documents anciens, dans des salles d'hébergement sécurisées. Il consiste aussi à rendre possible la consultation de ces fonds patrimoniaux par le plus grand nombre. Et en somme, à leur donner une nouvelle vie.



Contact CADN

15 Quai de la Citadelle
59140 Dunkerque
Tél. : 33(0) 3 28 63 11 12
E-mail : contact@archives-nord.com
/// Web : www.archives-nord.com ///